



COMMENT (RÉ)CONCILIER PME & CLIMAT

***10 PME membres du Club EPP
ont testé pour vous et vous disent tout.***



Le Club PME & ETI du WWF France

ENTREPRENDRE
POUR LA
PLANÈTE



PME & CLIMAT : OÙ EN SOMMES-NOUS ?

Saviez-vous que plus de 99,8% du tissu économique français était composé de PME ?

Voilà pourquoi nous avons créé en 2018 le Club Entreprendre pour la Planète (Club EPP) : rassembler des PME engagées, agiles et innovantes qui mettent déjà en place des solutions concrètes, afin d'accélérer le mouvement et favoriser le partage de bonnes pratiques.

L'OBJECTIF DU CLUB EPP ?

Partager les bonnes pratiques, mais aussi mieux accompagner et comprendre les contraintes des PME (notamment celles liées à leur taille) et activer la force formidable qu'elles représentent pour faire évoluer les pratiques environnementales & inspirer les autres PME qui gravitent autour d'elles. Ce club s'est depuis élargi aux ETI (dont le chiffre d'affaires est inférieur à 300 millions d'euros).

UN DO-TANK

POUR PARTAGER, TESTER, AVANCER ENSEMBLE

Aussi différentes soient-elles, les entreprises membres du Club EPP partagent toutes une volonté affirmée de réduire leur empreinte sur le climat, mais également des difficultés à déclencher de façon pérenne et efficace cette démarche d'entreprise. Difficultés qu'elles nous ont exprimées. Nous leur avons alors proposé d'organiser un Do-Tank afin de partager ces expériences entre pairs, appuyés d'experts du sujet, l'agence Hyssop. Cette enceinte particulière du Do-Tank a créé des synergies fortes entre les membres, en faisant émerger des idées simples, pragmatiques et facilement déployables, profitables à toutes, quel que soit leur secteur d'activité.

10 entreprises volontaires ont expérimenté différentes de ces actions pour en partager les résultats, les difficultés, les améliorations ou réorientations qu'elles ont su y apporter. Ces actions sont adaptées à leur contexte : si elles peuvent parfois sembler modestes au regard des enjeux, elles sont toutes ambitieuses au regard de leurs dimensions et de leurs contraintes. L'important est de gravir les marches une à une, avec des moyens et des objectifs réalistes et atteignables.

Ces retours d'expérience, nous avons souhaité les partager aujourd'hui avec vous, PME ou ETI qui avez sûrement les mêmes questions. Faites-en bon usage : nous espérons qu'elles inspireront le plus grand nombre !

Marie-Christine Korniloff
Directrice Déléguée au Monde Économique

CO₂ : faisons les comptes

La France s'est fixé des objectifs de réduction de gaz à effet de serre (GES) pour atteindre la neutralité carbone à horizon 2050. Elle a défini pour cela une Stratégie Nationale Bas-Carbone (SNBC), en cohérence avec l'Accord de Paris de 2015 et les objectifs de l'Union Européenne.

Au global, la SNBC fixe un objectif de réduction de 83% des émissions de gaz à effet de serre, hors compensation carbone, en 2050 par rapport à 2015 pour la France.

Les émissions françaises de GES diminuent en moyenne à un rythme de -1.4% par an.

Il faudrait en réalité atteindre -6% par an jusqu'en 2050 pour espérer atteindre les objectifs fixés, selon la Stratégie Nationale Bas-Carbone.



L'ONG pour porter le projet

Le Fonds Mondial pour la Nature (WWF) est l'une des toutes premières organisations indépendantes de protection de l'environnement dans le monde. Avec un réseau actif dans plus de 100 pays et fort du soutien de près de 5 millions de membres, le WWF œuvre pour mettre un frein à la dégradation de l'environnement naturel de la planète et construire un avenir où les humains vivent en harmonie avec la nature.

Depuis 1973, le WWF France, Fondation reconnue d'utilité publique, agit au quotidien afin d'offrir aux générations futures une planète vivante. Avec ses bénévoles et le soutien de ses 198 000 donateurs, le WWF France mène des actions concrètes pour sauvegarder les milieux naturels et leurs espèces, assurer la promotion de modes de vie durables, former les décideurs, accompagner les entreprises dans la réduction de leur empreinte écologique, et éduquer les jeunes publics. Mais pour que le changement soit acceptable, il ne peut passer que par le respect de chacune et de chacun. C'est la raison pour laquelle la philosophie du WWF est fondée sur le dialogue et l'action.



Caramel & cie.



tikamoon



Les 10 PME engagées pour tester des solutions

Ces 10 entreprises, de secteurs différents et réunies au cœur du Club Entreprendre pour la Planète du WWF, ont choisi cette année de travailler ensemble afin de poursuivre la réduction de leur empreinte carbone en mettant en œuvre les actions nées lors du Do-Tank organisé par le Club EPP.

Véritable réseau d'échanges tourné vers l'action, ce Do-Tank a permis à ces PME de partager leurs bonnes pratiques, expérimenter diverses actions à travers plusieurs ateliers et accélérer la réduction de leur empreinte.



L'expert RSE pour cadrer et animer la démarche

« L'avenir, on y croit dur comme faire », entend-on souvent dire l'agence Hyssop. Vous l'aurez compris : Hyssop n'aime pas parler pour ne rien faire et préfère l'action gonflée aux recos ronflantes. Concrètement, Hyssop réunit des experts techniques en RSE, en stratégie de marque et en communication responsable. De quoi accompagner les entreprises dans leur transformation durable, de façon globale et aussi bien alignée avec leur business qu'avec leurs enjeux. Plan d'actions RSE, réflexion sur leur business model, dialogue avec les parties prenantes, création de plateformes de contenu, programme d'engagement interne sont autant de sujets sur lesquels Hyssop accompagne ses clients. Plus particulièrement, au sein du Do-Tank, Hyssop a apporté une expertise et des réponses aux questions "techniques" qui se posaient au sein des entreprises.

CASTING DE CHOIX POUR IMPACTS DE CHOC



CLUB EPP : UN RÉSEAU DE PME ET D'ETI ENGAGÉES

Le Club Entreprendre Pour la Planète réunit des PME et ETI qui ont pris des engagements en faveur de l'environnement reconnus par le WWF France et qui souhaitent soutenir son action.

Réseau vertueux d'entreprises engagées, convaincues par l'urgence de la transition écologique mais aussi engagées dans un modèle de développement compatible avec les enjeux environnementaux, certains membres y trouvent des réponses à des questions sur des sujets précis, d'autres un cadre permettant de créer des synergies entre les membres et de retrouver l'inspiration au côté du WWF...

À chacun d'en tirer et d'y apporter le meilleur ! Mais une chose est sûre : les membres du Club sont là pour mener des actions concrètes en réponse aux enjeux actuels.

En savoir plus sur le Club EPP.

RÉDUIRE SON EMPREINTE CARBONE : SOUVENT UNE COURSE D'OBSTACLES, LOIN D'ÊTRE INFRANCHISSABLES !

Ces obstacles ont tous été évoqués par les PME ayant participé à notre **Do-Tank** et ont été plus ou moins déterminants dans le bon déploiement de leur démarche de réduction de l'empreinte climatique. Comme nous n'aimons pas nous avouer vaincus, nous avons compilé ici pour vous quelques réponses pour vous aider à dépasser ces éventuelles difficultés.

1. LE COÛT

PROBLÉMATIQUE

Ces démarches demandent souvent des investissements initiaux (en temps et en argent) mais auront généralement, d'une manière ou d'une autre, un retour sur investissement positif à terme.

Parmi les coûts les plus cités :

- **la relocalisation de la main d'œuvre ou de la matière première**, qui pourra se transformer en argument de vente à mettre en avant pour différencier votre marque. C'est aussi bien souvent une économie de transport à prendre en compte.
- **la récupération de la donnée**, qui permettra d'avoir une traçabilité de votre chaîne de valeur, de faire un état des lieux de vos impacts et de pouvoir les piloter et par là même, de réduire les risques liés à la fabrication de vos produits.
- **l'investissement lié à la mise en place de l'action**, et notamment la mobilisation de main d'œuvre... c'est effectivement difficile à mettre en balance avec un bénéfice chiffré : on ne pourra en juger qu'une fois l'action réalisée... d'où l'intérêt de fixer des étapes de mesure.

SOLUTION

Profitez des subventions, vous y avez droit !

De nombreux dispositifs d'aide existent, sur de nombreux sujets plus responsables. Le **Diag Décarbon'Action** de Bpifrance, co-financé par l'ADEME et en collaboration avec l'Association Bilan Carbone, fait bénéficier les entreprises de moins de 250 collaborateurs d'un Bilan Carbone pour 4 000€.

La **subvention Tremplin pour la transition écologique** de l'ADEME contient également un grand nombre d'actions éligibles, telles que la définition d'une stratégie climat (démarche ACT® Pas à Pas), la chaleur et le froid renouvelables pour les bâtiments industriels, l'éco-conception... La liste complète est à retrouver [ici](#).

Et cela ne s'arrête pas là ! **Diag Eco-Flux**, **Prêt vert**, subvention de l'**Audit énergétique**, **Prêt économie d'énergie**, **Programme des référents énergie en industrie (Prorefei)**... sont autant de chaussures à votre pied : qu'il ne vous tienne plus qu'à essayer !



2. LE MANQUE D'ALTERNATIVE VERTUEUSE ?



PROBLÉMATIQUE

C'est de moins en moins vrai, tant l'engagement des entreprises en la matière tend à se généraliser et tant les nouvelles initiatives fourmillent. Mais cela reste tout de même un frein car il faut identifier la bonne solution. Manque de fournisseurs et prestataires moins impactants, pénurie des matières plus responsables, manque de disponibilité du fret, manque de compétences en Europe pour la relocalisation... Identifier les bons interlocuteurs demande du temps, parfois des tests, mais il en existe forcément pour répondre à vos contraintes spécifiques.

SOLUTION

D'autres les ont compilées pour vous.

La plateforme Upcyclea (lauréat GreenTech verte 2017) utilise l'intelligence artificielle afin de connecter les entreprises et les collectivités et de constituer des flux circulaires de matières secondaires. Jetez également un œil à nos entreprises membres du Club EPP qui peuvent apporter des solutions (pour vous ou votre entreprise) plus durables. Ou courez les événements dédiés aux solutions responsables : Change Now, Luxe Pack, le salon Solution Bas Carbone, Pollutec... beaucoup d'entreprises y présentent leurs solutions !

3. LE COMPORTEMENT DU CONSOMMATEUR ?



PROBLÉMATIQUE

Il ne considère pas forcément à sa juste mesure certains efforts faits (comme le transport moins émetteur de CO₂, par exemple). Il est souvent réticent à changer ses habitudes en continuant à préférer au plus responsable le plus pratique ou le moins coûteux. Pourtant on voit dans les sondages une volonté grandissante de la part des citoyens à ce qu'on leur propose d'autres solutions de consommation plus responsables. En tant qu'entreprise, nous devons tenir compte de ces évolutions qui arrivent. Nous devons être prêts lorsque la majorité des consommateurs le seront. Pour cela, il faut faire preuve de pédagogie et expliquer sans cesse l'avantage des engagements pris autour de vos produits et services.

SOLUTION

C'est en train de changer...

À condition d'expliquer et de donner le choix. Une récente étude a montré que communiquer les émissions carbone des différents modes d'expédition inciterait les acheteurs à opter pour les options plus durables : **56% de ceux qui avaient choisi l'expédition la plus rapide ont finalement changé d'avis** lorsqu'on leur a expliqué la réduction des émissions de CO₂ induite par un mode d'expédition plus lent. La clé pour initier le changement : **la pédagogie et le choix**. Proposez plusieurs options par exemple de livraison, d'emballage cadeau... et en fonction de la réception client, vous ajusterez !

4. LA TAILLE CRITIQUE ?

PROBLÉMATIQUE

Une PME manque souvent de poids pour imposer des contraintes environnementales aux fournisseurs & distributeurs, et ses quantités de production sont parfois limitantes (par exemple trop faibles pour recourir à des flux existants de camions électriques, mais trop importantes pour utiliser le vélo...). En la matière, la coopération entre PME reste clef pour faire poids par rapport aux fournisseurs.

SOLUTION

L'union fait la force.

La coalition d'entreprises est l'un des moyens de gagner en force et en poids. Selectra organise par exemple des achats groupés d'énergie verte pour les entreprises. **Intégrer des communautés ou réseaux d'intérêt durable** (comme le Club EPP) peut également être payant. Ou **opter pour certains labels** peut apporter poids et crédibilité : par exemple, le label RSE PME+ met en avant ses entreprises labellisées auprès de la grande distribution et le label B Corp fédère une communauté engagée à même de faire front face au défi.

5. UNE INFORMATION TROP OPAQUE ?



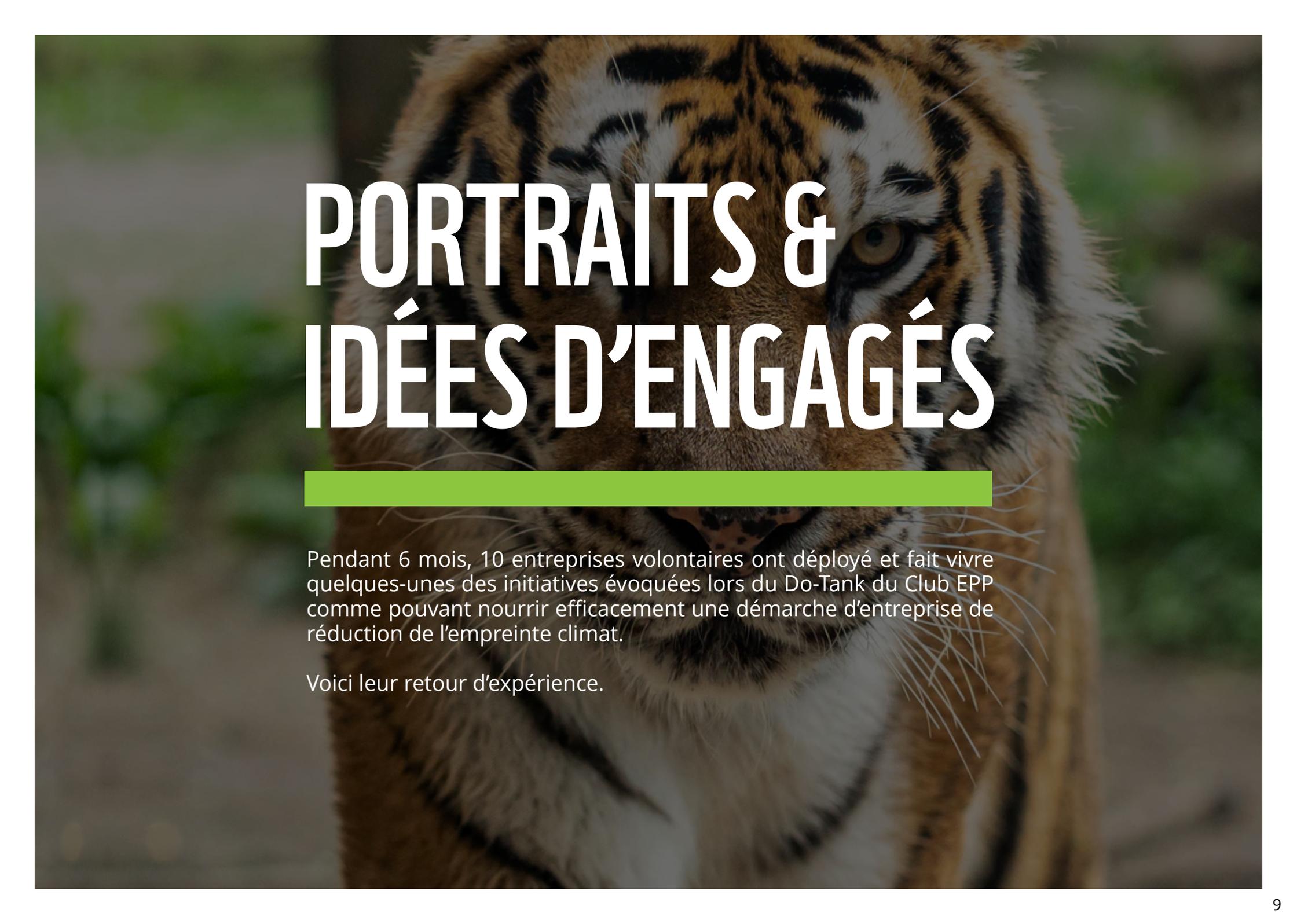
PROBLÉMATIQUE

Il a été constaté une vraie culture de l'opacité des fournisseurs, une complexité de la chaîne de valeur, un manque d'harmonisation de la donnée, mais également de fausses idées reçues qui viennent brouiller les pistes... C'est déstabilisant au début, mais comme dans toute quête : c'est en cherchant que l'on acquiert une vraie culture du sujet. Continuez, et appuyez-vous sur les bons référentiels (ADEME, WWF, autres instituts reconnus et acteurs de la société civile). N'hésitez pas à demander à vos fournisseurs un compte-rendu de leurs propres engagements.

SOLUTION

Demandez-la... ou mieux : exigez-la !

Faire remplir des cahiers des charges aux fournisseurs est un moyen d'imposer un reporting et d'obtenir de la donnée. S'il est indéniable que vous ne récupèrerez pas toutes les informations pour réaliser un premier bilan de GES complet, ce premier jet permettra au moins de prendre connaissance des informations requises pour les éditions futures !



PORTRAITS & IDÉES D'ENGAGÉS

Pendant 6 mois, 10 entreprises volontaires ont déployé et fait vivre quelques-unes des initiatives évoquées lors du Do-Tank du Club EPP comme pouvant nourrir efficacement une démarche d'entreprise de réduction de l'empreinte climat.

Voici leur retour d'expérience.

900.care

900.care propose des produits de salle de bain à recharger : gel douche en bâtonnet, dentifrice en pastille, déodorant en stick... Une gamme innovante et ecoresponsable.

Un gel douche standard, par exemple, est composé à 80% d'eau que l'on a tous chez nous, et un flacon plastique que nous allons jeter. Aberrant, non ? 900.care a alors concentré tous les ingrédients actifs dans un bâtonnet à dissoudre avec de l'eau dans un beau flacon. Lutte contre le plastique jetable, allègement des transports sur des centaines de km... les produits 900.care émettent 5 fois moins de CO₂ que les produits standards du marché.

www.900.care



« L'ambition de 900.care est de créer une marque la plus abordable possible pour que le plus de gens possible puissent avoir un impact. Et faire naître le déclic écologique dans toutes les familles en donnant envie, par le plaisir, et non par la contrainte. »

Thomas Arnaudo
Co-fondateur de 900.care

En savoir plus le projet :

thomas@900.care

ÉCO-CONCEVOIR SON SITE WEB

Après s'être attaqué à l'impact matériel des produits de salle de bain (rappelons que ses produits émettent 5 fois moins de CO₂ que les produits standards du marché), 900.care a souhaité traiter un impact immatériel : son site internet dont l'impact carbone était élevé (poids des pages, fluidité...).

L'ENJEU

Le numérique est responsable de 3,8 % des émissions mondiales de gaz à effet de serre (GES).

(Source : [Green IT](#))

LE RETOUR D'EXPÉRIENCE

Réduction de la taille des images, diminution du nombre de vidéos... L'éco-conception du site a permis de diviser par 2 son poids, pour un temps de chargement 3 fois plus rapide. Sur la version mobile, le site devient même 4 fois moins lourd (4MB vs. 15MB pour une page produit) et 7 fois plus rapide. Un site plus léger demande en effet moins de calcul et moins d'énergie pour être chargé et génère donc moins d'émissions de gaz à effet de serre.

Et côté client : l'expérience utilisateur a-t-elle été altérée ?

Pas le moins du monde. Les tests montrent que c'est généralement la version la plus légère du site web qui plaît le plus. Avec ses gains de rapidité de chargement, le site de 900.care a en effet vu son taux de conversion augmenter de 60% : un site plus fluide, plus rapide, améliore l'image de l'entreprise et l'expérience client.

NOTRE CONSEIL

Mesurez l'empreinte carbone de votre site web sur : WebsiteCarbon.com



UN NOUVEAU SITE

2x plus léger

7x plus rapide

+60% de taux de conversion



« Depuis 2005, le groupe Codeo s'implique activement à faire reconnaître le reconditionné comme une alternative viable, économique et écologique auprès des entreprises, et réussir l'alignement parfait des 3P Planet, People, Profit sans greenwashing. »

Tony Duburcq
Fondateur de Codeo

En savoir plus le projet :
marine.bonnell@codeo.com

RÉDUIRE L'IMPACT DES TRANSPORTS AVEC LE DISPOSITIF FRET 21

Codeo commercialisant des produits reconditionnés, les émissions liées à la fabrication ou aux matières premières sont mineures. Leur principal poste d'émissions de gaz à effet de serre est ainsi le transport qui représente à lui seul plus de 50% du total. Pour les réduire, la PME a intégré le dispositif Fret 21 de l'ADEME.

L'ENJEU

Le transport représente 31% des émissions de GES émises en France.

(Source : [notre environnement.gouv](http://notreenvironnement.gouv))

LE RETOUR D'EXPÉRIENCE

Après avoir étudié puis écarté la solution d'une flotte de transport électrique (peu adaptée aux contraintes de la PME), Codeo s'est engagé dans le **dispositif FRET 21 créé par l'ADEME** : une démarche globale qui considère tout un ensemble de leviers pour réduire l'empreinte carbone liée au transport. Holistique, elle se structure en 4 axes de progrès :

- **le taux de chargement** (réduction des trajets à vide, gestion mutualisée des approvisionnements...),
- **les distances parcourues** (optimisation des trajets selon la situation des sites...),
- **le moyen de transport** (choix et optimisation des véhicules routiers, étude d'alternative comme le rail, le fluvial...),
- **les achats responsables** (sélection des transporteurs, choix de transporteurs labellisés...).

Après un premier atelier de sensibilisation, une seconde journée est consacrée à définir et chiffrer les objectifs à atteindre avec des experts de l'ADEME. Des outils sont ensuite mis à disposition afin de mesurer les évolutions, les émissions de CO₂ évitées... Un accompagnement approfondi subventionné par l'ADEME (jusqu'à 100% pour les TPE) est ensuite également proposé.

L'avis de Codeo ?

Une bonne démarche, assez claire, accessible, qui ne coûte rien (hors accompagnement) : au mieux les objectifs sont atteints, au pire une perte (minime) de temps. Pas d'enjeu financier ce qui est très appréciable pour les PME.

NOTRE CONSEIL

Si ce dispositif s'adresse aux entreprises recourant à des transporteurs, un autre dispositif, **Objectif CO₂**, existe pour les transporteurs routiers ou entreprises disposant d'une flotte de véhicules routiers en compte propre.



DISPOSITIF FRET 21 :

De gratuit à très peu onéreux, il permet d'optimiser ses flux logistiques.

tikamoon

Tikamoon propose des meubles en bois massif issu de forêts gérées durablement qui ont l'avantage de perdurer dans le temps. 6 éco-critères ont été définis pour mesurer la performance responsable des produits : bois massif, absence de matières composites, économie de la ressource, assemblage traditionnel, réparabilité élevée, bois certifié FSC®.

www.tikamoon.com



« Pouvoir témoigner et montrer aux sceptiques que réconcilier « People Planet et Profit » est possible. Nous nous sommes nourris de l'exemple de Patagonia qui nous le prouve. Patagonia est un phare, et si Tikamoon peut être une lanterne, inspirant d'autres entreprises & entrepreneurs : alors nous aurons réussi notre mission. »

Arnaud Vanpoperinghe
PDG de Tikamoon

En savoir plus le projet :

sustainable@tikamoon.com

CHANGER LE MODE DE TRANSPORT & OPTIMISER SON TAUX DE CHARGEMENT

Le transport est un important poste d'émissions CO₂ de Tikamoon (plus d'un cinquième, après la fabrication de meubles : voir son bilan carbone) : une partie des meubles montés étant acheminée en camion de Dunkerque à Lille.

L'ENJEU

En France, les transports routiers contribuent à la quasi-totalité (94 %) des émissions du secteur des transports (dont 44 % pour les poids lourds et véhicules utilitaires légers). À volume égal, le transport fluvial est l'alternative la moins carbonée : 1 tonne de marchandise ainsi transportée émet en moyenne 4 fois moins de CO₂ que par route. Au-delà du choix du mode de transport, le taux de chargement constitue également un levier important afin de réduire son empreinte carbone liée au transport. (Source : [notreenvironnement.gouv](https://notreenvironnement.gouv.fr))

LE RETOUR D'EXPÉRIENCE

Tikamoon s'est attaqué à 3 gros chantiers :

- **passer du routier au fluvial** : 100% du flux Dunkerque / Lille se fait en barge depuis avril 2022. Résultat : 29 T. de CO₂ économisées en 8 mois, et quelques milliers d'euros notamment en coût de stockage réduit (via le stockage flottant et en port). Côté clients, pas de répercussion financière mais des délais allongés (14 vs. 2-3 jours). C'est donc une action idéale pour les marchandises sans urgence, où il y a du stock...
- **transporter en vrac plus qu'en palettes** : cela permet de charger 2,4 fois plus de colis, et de réduire d'autant le nombre de camions que l'on met sur les routes. Quasi 100% des flux français et espagnol utilisent le vrac, économisant 247 T. de CO₂ par an pour un coût globalement moins important (les déchargements plus longs et coûteux sont compensés par le nombres de camions moins importants).
- **transporter en semi-démonté** : c'est plus de colis pour un même voyage. Le choix s'est porté sur les meubles très volumineux, car générateurs de gros gains de place, facilitant la livraison chez les clients, et diminuant en outre les risques de troubles musculo-squelettiques des collaborateurs dus à la manutention. Si cela nécessite de redévelopper des produits existants et de changer la production en cours, le jeu en vaut la chandelle : aujourd'hui, 20 références sont en cours de production et 30 sont en cours de finalisation.

NOTRE CONSEIL

Sensibiliser aux choix plus responsables avec transparence et pédagogie ! Sur le sujet des délais, pourquoi ne pas laisser le choix entre un mode de livraison plus lent mais plus vertueux (en expliquant la réduction des GES que cela engendre), contre un mode de livraison plus rapide, mais plus émetteur en CO₂ ?



RÉDUIRE L'IMPACT CLIMATIQUE LIÉ AU TRANSPORT :

Passer du routier au fluvial
Passer au transport en vrac
Passer au semi-démonté

Caramel & cie.

Caramel & cie est une jeune marque française de maroquinerie scolaire, elle développe des cartables et sacs à dos ergonomiques et confortables. 100% de la dernière collection comporte 80% de polyester recyclé.

www.cameleterie.fr



« Nous sommes là pour créer un cercle vertueux avec nos produits. Notre plus grand rêve est d'arriver à contrôler tout leur cycle de vie, qu'ils soient entièrement éco-conçus, et ne deviennent plus des déchets. Nous avons rejoint le club EPP l'année dernière afin de continuer à avancer sur les projets qui concernent la Planète, mais aussi l'impact social. »

Raïfela Garcia
Fondatrice de Caramel & Cie

En savoir plus le projet :
direction@cameleterie.fr

GÉRER LA FIN DE VIE DE SES PRODUITS

La PME a déjà intégré les enjeux de circularité utilisant notamment du polyester recyclé. Mais que deviennent ces cartables une fois utilisés ? C'est sur cet enjeu de fin de vie que Caramel & cie s'est lancé dans le cadre du Do-Tank : en collectant et donnant une seconde vie aux cartables.

L'ENJEU

Fabriquer un sac à dos de 800g à 72% polyester recyclé émet 20% de CO₂ de moins que fabriqué en polyester non recyclé. (15,7g vs. 19,5g de CO₂ soit 81km vs. 100km en voiture : source ACV)

LE RETOUR D'EXPÉRIENCE

L'entreprise revalorise ses produits selon leur état : le **don** à des associations, l'**upcycling** si le produit est trop abîmé (récupérer la matière pour refabriquer) et le **recyclage** (retransformer la matière pour la réutiliser) après démontage. Si donner est facile, recycler et upcycler s'avèrent plus compliqués :

- **Recycler un produit coûte parfois plus cher** que le fabriquer à nouveau (l'ADEME propose des aides dont a bénéficié Caramel & Cie),
- **Upcycler prend du temps** au démontage, si bien que l'entreprise a intégré la simplicité de fabrication (et donc de démontage) dès la conception du produit,
- **Bien choisir les matériaux** pour améliorer la recyclabilité et l'impact des cartables. L'entreprise a mené un Bilan Carbone® (subventionné par l'ADEME) et un Bilan Produit® (outil mis en ligne gratuitement par l'ADEME) pour identifier les postes les plus émetteurs, les matériaux les moins recyclables... et faire évoluer leur processus de fabrication le cas échéant,
- **Collecter** : sans ça, pas de produits à revaloriser, upcycler ou recycler. Caramel & Cie a lancé une campagne de communication pour inciter les clients à ramener les anciens produits.

NOTRE CONSEIL

Les subventions de l'ADEME sont très accessibles pour les PME et l'ADEME vous aide pour l'interprétation des résultats ! C'est le cas pour le Bilan Carbone®. Le Bilan Produit®, mis à disposition gratuitement, permet quant à lui d'aller au-delà du carbone. Plus ambitieuse, l'Analyse de Cycle de Vie du produit permet de mesurer les impacts sur 18 critères et est une aide fine et précise pour piloter l'impact de ses produits.



COLLECTER
les anciens produits

DONNER
à des associations les
produits en bon état

UPCYCLER, RECYCLER
& améliorer la
recyclabilité avec
un Bilan Carbone®



Juratoys conçoit et distribue les marques de jouets JANOD, KALOO et LILLIPUTIENS en favorisant l'éco-conception avec pour objectif un rapprochement des bassins de production (France ou Europe) et un contrôle de sa chaîne d'approvisionnement tout en privilégiant un approvisionnement durable.

www.jouez-engagé.fr



« Mon plus grand rêve développement durable, c'est de produire en Europe avec des matériaux recyclés. »

Ludovic Martin
CEO de Juratoys

En savoir plus le projet :

stephanie.barthoulot@juratoys.com

FAVORISER L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Dans un contexte de société en pleine mutation et d'évolution des business models tels que la seconde main ou l'économie de la fonctionnalité (système privilégiant l'usage plutôt que la possession), la PME s'est fixé comme premier objectif d'intégrer le plus possible la circularité dans son mode de fonctionnement, de la fabrication à la fin de vie.

L'ENJEU

La durée de vie moyenne d'un jouet est de 7 mois.

Chaque année, 40 millions d'entre eux finissent à la poubelle. (Source : [Planetoscope](#))

LE RETOUR D'EXPÉRIENCE

La circularité au sein de Juratoys s'est organisée autour de 2 sujets majeurs :

- 1. L'approvisionnement en matière première recyclée**, comme le polyester recyclé par exemple qui était jusqu'alors partiellement utilisé : une première collection KALOO 100% polyester recyclé a été lancée cette année.
- 2. La réparabilité** : c'est-à-dire concevoir les jouets pour qu'ils soient facilement réparables, afin de prolonger leur durée de vie et proposer des pièces détachées. Cela nécessite d'optimiser la conception en amont et d'organiser la gestion du service après-vente. Une première sélection de pièces d'usure (pièces usées ou perdues) est disponible sur le site [janod.com](#).

LES DIFFICULTÉS

- **Identifier des matières premières recyclées** qui correspondent aux cahiers des charges « produits » en termes de caractéristiques (douceur, etc.)
 - **La gestion du stock et des approvisionnements** ! Évaluer les besoins sur les quantités pour éviter de trop commander, gérer le stock de pièces détachées (à commander dès que le prototype est lancé...)
 - **La gestion du SAV** pour les produits sortis de collection
- Des groupes de travail par département ont été constitués afin de trouver des solutions.

NOTRE CONSEIL

La loi relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire du 10 février 2020, dite **loi AGECE**, acte la mise en place d'une filière REP (Responsabilité Élargie du Producteur) Jouets à compter du 1er janvier 2022. L'ADEME a lancé la réalisation d'une étude qui dessine le contour de cette filière (scénarios d'organisation, objectifs de performance, éco-modulations). À télécharger gratuitement [ici](#).



FAVORISER LA CIRCULARITÉ

- privilégier les **matériaux recyclés**
- **allonger la durée d'usage** (réparabilité, don, seconde main)



AVENNA

Avenna conçoit et réalise des espaces prêts à vivre dédiés à l'immobilier résidentiel, tertiaire et industriel dans une démarche locale d'économie circulaire et solidaire.

www.avenna.fr



« Nous croyons à la force du collectif : c'est d'ailleurs pour cela que nous avons rejoint le Club EPP. Nous souhaitons révolutionner notre secteur d'activité de la bonne manière, inclure tout l'écosystème de l'entreprise dans une mission commune : salariés, fournisseurs, sous-traitants... il n'y a que comme cela que l'on peut y arriver. »

Paul Laveran
Directeur Général de Avenna

En savoir plus le projet :

paul.laveran@avenna.fr

ÉCO-RESTRUCTURATION DES BUREAUX

Si Avenna tient compte de l'impact environnemental des espaces qu'elle propose à ses clients, la TPE a souhaité aller plus loin sur l'engagement responsable de ses propres bureaux. Une réflexion globale a été menée, du gros œuvre (isolation, revêtement de sol...) au choix des matériaux.

L'ENJEU

Le chauffage représente plus de 50 % des dépenses en énergie des bureaux, notamment dans les bâtiments anciens. (Source : [ADEME](#))

LE RETOUR D'EXPÉRIENCE

Cette dynamique a commencé par de petites actions : supprimer les bouteilles plastiques, puis l'impact des consommables (papier, capsules aluminium remplacées par des machines à grain, mugs, etc.). La réflexion a été enfin poussée aux bureaux : comment optimiser leurs impacts, notamment en matière de consommation d'énergie ? Des équipes projet ont été montées, le chantier a privilégié le réemploi (peinture, mobilier, don à des associations pour ce qui devait être jeté...), les matériaux efficaces et durables, une réorganisation des espaces plus efficace (ouvertures pour optimiser la lumière naturelle, espaces bureaux & stockage séparés pour ne chauffer qu'un bâtiment...).

- **Objectifs** : réduire les émissions de gaz à effet de serre, améliorer le bien-être des équipes, mobiliser & fédérer les équipes autour du projet.
- **Difficultés rencontrées ?** Dégager le temps nécessaire aux équipes pour mener le projet, savoir les motiver pour qu'elles s'impliquent en expliquant en quoi ça allait leur servir.
- **Résultats ?** Diminution du volume des déchets, des consommations d'énergie, de l'eau consommée (7€ / an pour l'eau du robinet contre 850€ pour les packs d'eau), du coût du café divisé par 4 (machine à grain vs. capsules).

NOTRE CONSEIL

Coworking : l'idéal pour réduire son empreinte carbone et ses consommations d'énergie (partage du matériel électroménager, de la lumière, du chauffage). Si vous êtes prêts à le faire, bien sûr : accueillez des indépendants ou toute petite structure, ou faites-vous héberger par d'autres entreprises. Le flex office, via la réduction des surfaces de bureaux, demeure également un moyen de réduire sa consommation d'énergie.

*Coworking : espace de travail partagé permettant aux indépendants et entreprises de louer des postes de travail. Devenu un véritable mode d'organisation du travail, le coworking a également vocation à favoriser les échanges et les synergies entre les entreprises qui y sont présentes.



ÉCO-
RESTRUCTURATION
DES BUREAUX

Un projet
éco-construit
avec les équipes

Des économies
d'argent et de CO₂



« Passer d'une société dominée par les énergies fossiles et par la course au toujours plus, à une société où la priorité est donnée au consommer moins, mais consommer mieux. »

Xavier Pinon
Co-fondateur de Selectra

En savoir plus le projet :
nolwenn.fajolles@selectra.info



ENGAGER LES SALARIÉS AU QUOTIDIEN GRÂCE AUX ÉCO-GESTES

N'ayant pas de produit physique, Selectra a engagé toute une réflexion sur l'engagement simple mais efficace de ses collaborateurs à travers une campagne d'éco-gestes au bureau (que l'on encourage à reproduire bien évidemment chez soi). Objectif : réduire l'impact carbone.

L'ENJEU

200 jours par an environ sont passés au bureau en moyenne. Cela demeure donc un levier important pour réduire l'empreinte carbone des collaborateurs. (Source : [ADEME](#))

LE RETOUR D'EXPÉRIENCE

Après une étude de ses impacts et suite au Do-Tank EPP, Selectra a pu identifier 2 leviers importants de réduction de son empreinte carbone.

- **Utilisation optimisée du matériel informatique.** Le matériel représente 76% de l'impact du numérique (bien avant le ménage dans ses mails). En raison de besoins en machines spécifiques sur certaines missions, il n'a pas été possible d'acheter du matériel reconditionné. Selectra a donc mis en place des mesures pour rallonger la durée de vie des outils : mise en place d'échanges en interne, entretien régulier, reconfiguration d'appareils électroniques, passation d'un salarié à l'autre, et recyclage du matériel en fin de vie grâce à une collaboration avec une entreprise spécialisée.
- **Valorisation des éco-gestes** lors de la navigation en ligne via la newsletter verte envoyée à tous les salariés. Il leur est ainsi conseillé de nettoyer régulièrement leur boîte mail pour limiter le nombre de messages stockés, d'éviter les envois de pièces jointes inutiles, d'éviter les doublons dans les documents stockés en ligne, de ne pas mettre en copie de personnes qui ne sont pas concernées par un mail, d'éviter d'écouter de la musique en streaming, d'activer le mode économies d'énergie sur son ordinateur...

NOTRE CONSEIL

Rendre l'action ludique via un jeu est un bon moyen d'impliquer les équipes parfois réfractaires au changement d'habitudes. Le challenge, mais aussi les nudges sont des moyens très simples à mettre en place ! Cette incitation douce, issue de l'économie comportementale, se propose d'influencer nos comportements dans notre propre intérêt.

Un exemple de Nudge, proposé par le WWF, où l'utilisation de papier fait écho à la déforestation



CAMPAGNE D'ÉCO-GESTES

Allonger la durée de
vie du matériel
informatique

Éco-gestes pour la
navigation en ligne



**M2i
GROUP**

Avec ses 30 brevets, M2i produit selon un procédé biomimétique, des phéromones (substances naturellement sécrétées par les insectes, propres à chaque espèce, qui envoient un signal olfactif pour provoquer des réactions) pour la protection biologique des plantes et des cultures en piégeant, repoussant ou désorientant les nuisibles et éviter ainsi l'usage des pesticides.

www.m2i-lifesciences.com/



« Notre combat quotidien est la protection de la nature à travers la réduction de l'utilisation de pesticides, la protection des espaces verts et des grandes cultures. Nous faisons en sorte que la biodiversité, fortement liée au climat, puisse revivre intelligemment sur notre planète et que les abeilles continuent à butiner. »

Philippe Guerret
PDG du Groupe M2i Life Sciences

En savoir plus sur le projet :
contact@m2i-group.com

PASSER AUX ÉNERGIES RENOUVELABLES

Faire des produits par nature bénéfiques pour l'environnement pose également la question de comment sont fabriqués ces produits. Afin de limiter son propre impact, M2i a repensé ses process de production et a, en outre, opté pour la pose de panneaux photovoltaïques sur les murs et toits de ses nouveaux bâtiments qui offriraient une surface idéale (grande et bien exposée) pour cela.

L'ENJEU

En France, environ deux tiers des émissions de gaz à effet de serre sont liés à la consommation d'énergie. Avoir recours à des énergies durables est donc essentiel pour diminuer ses émissions de gaz à effet de serre.

LE RETOUR D'EXPÉRIENCE

D'abord mis en place sur son site de Parnac en mars 2022, cette première installation permettra de produire 10.000 kW par an, couvrant ainsi entre 25 et 33% des besoins énergétiques annuels du site. Un travail en lien avec d'autres PME est en cours pour développer ce système dans le département du Lot. En outre, M2i envisage d'étendre cette démarche à son site de R&D et mène des études pour installer des éoliennes sur son usine de Provence. Un projet qu'il est plus aisé de mettre en œuvre à la conception du bâtiment, pensez-y si vous souhaitez faire construire vos futurs locaux ! Bien que coûteuse, cette installation peut par ailleurs à moyen terme constituer une ressource financière avec la vente des kW excédentaires.

NOTRE CONSEIL

L'ADEME propose un **dispositif** d'aide aux études pour accompagner entreprises et collectivités dans la mise en place de leur toiture ou ombrière solaire photovoltaïque en autoconsommation individuelle, par un prestataire de bureaux d'études ou un cabinet de conseil d'assistance à maîtrise d'ouvrage. Elle a également ouvert un **appel à projets** afin de financer l'audit d'installations solaires thermiques et le chantier de réhabilitation associé pour des collectivités, entreprises ou associations.



PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES

Production de
10.000 kWh / an

Projet d'installation
d'éoliennes

Partage des
enseignements avec
d'autres PME régionales



« Pouvoir trouver un produit adapté à l'activité de ma société qui soit totalement modulable, modifiable et réutilisable à l'infini ! »

Jean-Marc Scherrer
Président de Barrisol

En savoir plus sur le projet :
amuller@barrisol.com

RÉDUIRE L'EMPREINTE CLIMAT LIÉE AUX BÂTIMENTS

Les locaux de Barrisol sont équipés du système de chauffage électrique Thermalu® consommant très peu d'énergie et dont le film chauffant est fabriqué avec plus de 50% de produits recyclés. La PME s'est posée la question d'intégrer des matières recyclées dans son portefeuille produits de plafonds et murs tendus, et de pousser plus loin la réduction de l'impact climatique de ses propres bâtiments.

L'ENJEU

La fabrication et la fin de vie des matériaux et équipements pour la construction/rénovation de bâtiments représentent à elles seules 7% des émissions de GES en France. (Source : [Carbone 4](#))

LE RETOUR D'EXPÉRIENCE

Barrisol s'est attaqué à 3 gros chantiers :

- **Entrer dans une démarche de labellisation BREEAM** : le label BREEAM est un standard très exigeant de certification britannique relatif à l'évaluation environnementale des bâtiments. L'objectif de cette labellisation était notamment de démontrer que la pose d'un plafond tendu est plus judicieuse en termes d'émissions de CO₂ que la pose d'un plafond en placo. Si la procédure de la labellisation s'est avérée fastidieuse, complexe et longue, le Directeur Commercial UK sur place a pu aider dans le choix de l'organisme de certification.
- **Aménagement d'espaces verts autour du bâtiment administratif et création d'un biotope** : une action relativement simple à mettre en place puisque Barrisol n'a pas rencontré de blocage particulier. Résultats : des arbres fruitiers ont été plantés. Pour le biotope, un bassin de 40 m² a été implanté dans lequel les conditions (température, humidité, etc.) homogènes et bien définies suffisent à l'épanouissement des êtres vivants qui y résident (Carpes koï).
- **Approvisionnement en matières premières recyclées** : si la recherche de fournisseurs fiables français ou européens s'est avérée compliquée, toutes les commandes en alliage d'aluminium sont désormais recyclées. Barrisol est également en train de développer un film PVC à base de fibres de bois et poursuit sa recherche de fournisseurs pour ses autres matières premières.

NOTRE CONSEIL

Dans la mesure où la substitution d'un matériau plutôt qu'un autre pour un produit peut parfois s'avérer complexe, y intégrer une partie recyclée constitue un levier important pour réduire l'impact climatique (et plus généralement environnemental) de ses produits. Faites des tests pour petit à petit intégrer des matières recyclées dans l'ensemble des éléments qui constituent vos produits !



• Lancement de la labellisation BREEAM

• Aménagement d'espaces verts autour du bâtiment administratif

• Sourcing en matières premières recyclées pour son portefeuille produits



Le Clos Mally propose des œufs bio de poules élevées en plein air, en Auvergne. Leur alimentation, sans OGM, se base sur des céréales locales, issues notamment de la plaine de la Limagne.

www.instagram.com/le_clos_mally



« Notre ambition ? Que nos clients nous suivent et comprennent notre démarche de préservation de l'environnement à travers nos produits. Qu'ils comprennent que nous nous battons bec et ongles pour protéger la nature... à travers nos œufs. »

Frederic Mally
Co-fondateur du Clos Mally

En savoir plus sur le projet :
frederic.mally@neuf.fr

TROUVER UNE SOLUTION DE CONTRIBUTION CARBONE VIABLE

Réduire avant de compenser : c'est la règle. La TPE a ainsi réalisé un Bilan Carbone afin d'identifier ses principaux postes d'émissions et mettre en place les actions pour les réduire. Elle a décidé ensuite d'aller plus loin avec un projet de contribution carbone pour compenser ses émissions incompressibles (celles qu'elle ne peut réduire ou éviter).

L'ENJEU

Qui n'a jamais entendu parler de planter des arbres pour compenser ses émissions CO₂ ? Souvent présentés de façon opportuniste comme une solution miracle et peu coûteuse pour séquestrer du CO₂, ces projets de reforestation peuvent dans certains cas être contre-productifs : mal gérés sur le long terme, mal entretenus, ils ne durent pas assez longtemps pour absorber durablement et efficacement le carbone. Pire : ils peuvent parfois nuire à la santé des sols et à la biodiversité.

LE RETOUR D'EXPÉRIENCE

Ce projet devait remplir 2 conditions : viabilité et efficacité sur du long terme, et maîtrise de l'investissement. Le Clos Mally a alors eu l'idée de créer son propre projet de séquestration carbone, en achetant un terrain de 55 hectares afin d'y laisser pousser des arbres avec le moins d'interventions humaines possible.

Objectifs : séquestration CO₂ et préservation de la biodiversité (commencement en septembre 2022)

Mise en œuvre : un accompagnement par le Conservatoire d'espaces naturels d'Auvergne sur deux sujets.

- Un inventaire de la faune et de la flore et des études sur un plan d'action par parcelle (parfois reboiser avec les mêmes essences, parfois laisser en libre évolution). Des associations seront également en mesure de récupérer les semences locales, ce qui représentera une manne financière supplémentaire.
- Le développement d'un outil de mesure de séquestration du CO₂. Cet outil, introuvable, est un projet pilote spécialement développé pour le Clos Mally.

Difficultés ? L'obtention d'un prêt pour l'achat d'un terrain qui ne rapporte rien, hormis des services environnementaux... Accompagné par le WWF, la PME a sollicité les Paiements pour Services Eco-systémiques (PSE) : aide financière pour des terrains non exploités assurant des services environnementaux.

NOTRE CONSEIL

Compenser se fait toujours après avoir déployé une démarche de réduction des émissions de GES, et ne concerne que les émissions dites « incompressibles ». En effet, la capacité des puits de carbone dans le monde est de 4 milliards de tonnes de CO₂ tandis que 35 milliards de tonnes de CO₂ sont émises par an sur Terre. On ne peut donc compenser tout ce qu'on émet (source : Carbone 4) !



MISE EN PLACE DE SON PROPRE PROJET DE SÉQUESTRATION CARBONE

Contribution à la neutralité carbone

Préservation de la biodiversité



CONCLUSIONS

SI LES GOLIATH FRAPPENT FORT, LES DAVID, EUX, SONT REDOUTABLEMENT AGILES.

Les entreprises du club EPP nous inspirent par leurs actions.

Elles démontrent une agilité et une créativité à toute épreuve ! PME et ETI, votre taille et votre structure vous permettent de tester et d'innover facilement pour réduire vos émissions de gaz à effet de serre (GES). Malgré les défis de la mise en œuvre, les résultats sont à portée de main, et vous pourrez partager à vos pairs et parties prenantes les enseignements tirés.

1.

2.

3.

4.

S'il nous fallait tirer 4 points essentiels en conclusion, inspirés par l'expérience des entreprises membres du Club EPP, ce seraient ceux-ci :

Agir pas à pas : mais agir ! Avant même la réalisation d'un bilan carbone, regarder ses factures d'énergie permet d'identifier ses principales sources d'émissions de gaz à effet de serre. Il faut bien commencer quelque part et beaucoup d'actions relèvent souvent du bon sens : prenez l'exemple d'Avenna qui a commencé par éliminer ses bouteilles en plastique, ou qui a réuni l'ensemble des bureaux en un seul bâtiment afin de réduire son chauffage. Simple, mais redoutable d'efficacité.

Petit, costaud & écolo. Il est possible d'être une PME et de réduire son empreinte carbone sur toute sa chaîne de valeur : transport de produits finis, achat des matières premières, utilisation de matériaux recyclés... Tikamoon, Juratoys, Caramel & Cie peuvent en témoigner : même quand on est petit, on peut co-construire les solutions à tous les niveaux, en impliquant notamment ses fournisseurs, souvent incontournables sur ces sujets.

Contagion Green. Réduire ses émissions de GES est une première étape intéressante et essentielle : elle a souvent un effet d'entraînement sur l'ensemble des collaborateurs et elle permet d'aller plus loin. On peut ainsi agréger au fil du temps d'autres indicateurs environnementaux (consommation d'eau, pollution d'eau, pollution des sols, impact sur la biodiversité...) et interroger un ensemble de façons de faire qui semblaient jusque-là naturelles. Nombreux sont les membres du Club EPP qui ont commencé par la réalisation de bilans de GES (à l'échelle de l'entreprise) pour réduire leur empreinte, avant de réaliser des analyses de cycle de vie (ACV) prenant en considération l'ensemble des impacts environnementaux de leurs produits.

Jouer l'inclusion, le collectif et la pédagogie : c'est primordial. Prendre le temps de communiquer, d'expliquer le pourquoi du comment cela a bénéficié à l'ensemble de l'entreprise, ne pas hésiter à donner de l'espace à l'humour et au ludique (jeux, challenges) ; responsabiliser différentes petites équipes sur un sujet pour créer l'émulation... tout cela suscitera l'adhésion des collaborateurs et favorisera l'appropriation des enjeux, comme de nombreuses entreprises l'ont démontré lors du Do-Tank.

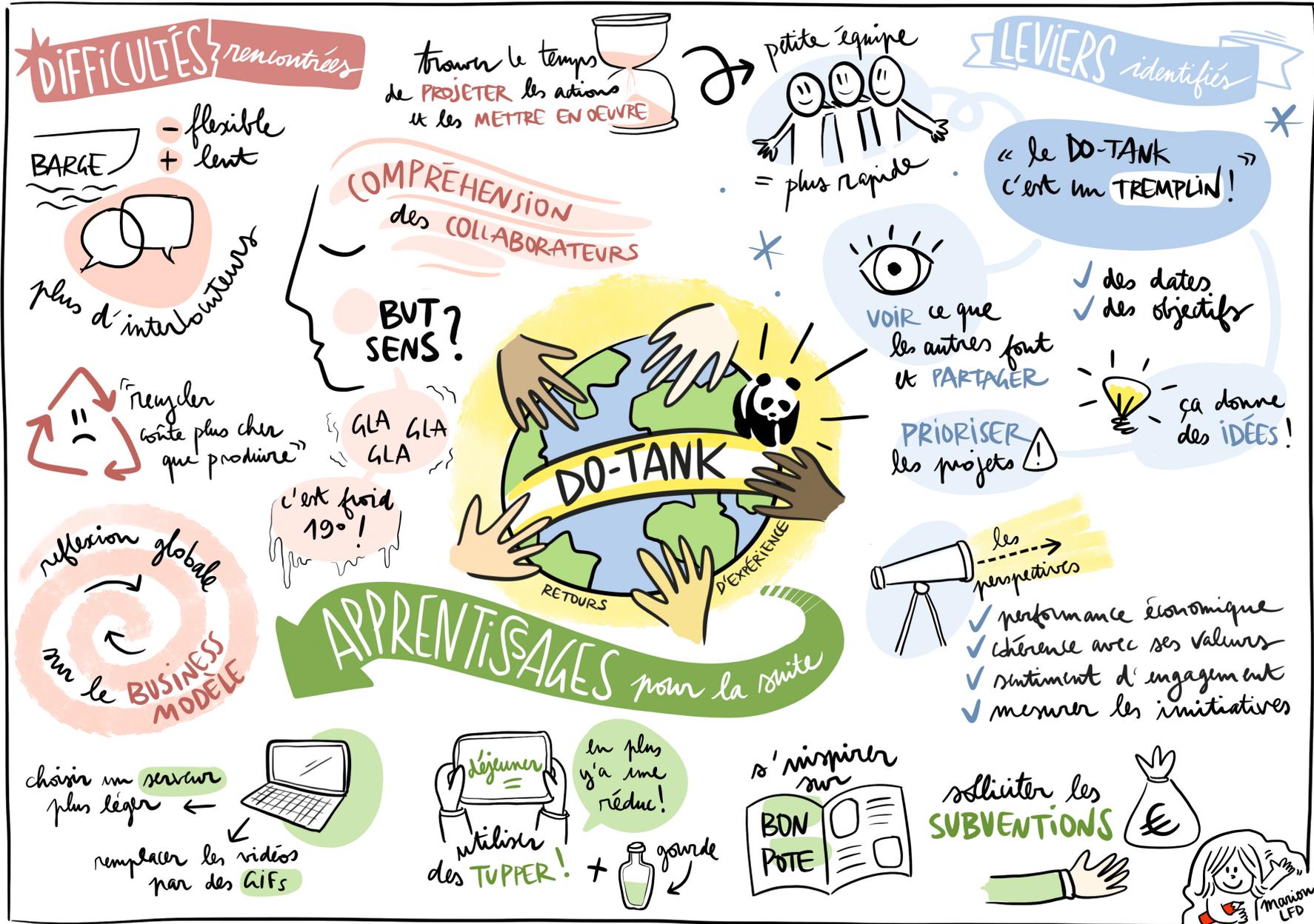
Enfin, être dans un collectif est un formidable moteur pour accélérer la transition écologique de son entreprise.

Les PME et ETI membres du Club ont souligné l'importance d'être inscrites dans une démarche qui les éclaire, les encourage et leur permet de se fixer des échéances pour obtenir des résultats. Et bien sûr, l'énergie du collectif galvanise.

Indéniablement, c'est ensemble qu'on va plus loin !

Conclusions du Do-Tank

Une illustration qui résume ce qu'il s'est passé au cours des 3 ateliers.



QUEL EST LE PROFIL CLIMAT DE VOTRE ENTREPRISE ?

QUIZ

1. Votre entreprise a-t-elle déjà initié une démarche de réduction de ses émissions de gaz à effet de serre ?

- ★ Pas encore
- ◆ Nous l'avons probablement fait par des petites actions opportunistes, mais sans réelle formalisation
- ♣ Nous avons formalisé un plan d'actions !
- ♠ Nous avons bien diminué nos émissions, et compensons ce qu'il reste !

2. Êtes-vous prêts à lancer votre entreprise sur de nouveaux projets de réduction de votre empreinte carbone ?

- ◆ J'ai peur du coût et du temps que cela demande
- ★ Non, cela ne m'intéresse pas ou n'est pas ma priorité
- ♠ Oui et nous souhaiterions être challengés par nos parties prenantes
- ♣ Oui, nous y travaillons déjà !

3. Quel est pour vous l'intérêt principal de diminuer son empreinte climat ?

- ♠ Car c'est notre responsabilité en tant qu'entreprise de réduire notre impact
- ◆ Se conformer aux attentes du secteur et des parties prenantes
- ★ L'intérêt est assez faible par rapport à la contrainte que cela engendre
- ♣ Être plus compétitif à terme, gagner davantage d'appels d'offres et financements publics

4. La protection de la planète est-elle intégrée dans votre business model ?

- ♣ Oui, notre modèle économique considère l'impact sur les ressources et sur la planète
- ★ Non, et cela n'a pas lieu d'être
- ♠ Nos produits / services proposent une solution à des enjeux planétaires et/ou nos process visent à changer l'industrie pour qu'elle soit plus durable
- ◆ Non, mais je souhaite donner à mon entreprise cette dimension

5. Comment mobilisez-vous les salariés sur la protection de la planète ?

- ★ Je ne le fais pas encore
- ♣ En les sensibilisant sur certains enjeux de l'entreprise (tri des déchets, lumières éteintes...) et en les formant aux enjeux de la RSE
- ♠ Au-delà de la sensibilisation : je les rends acteurs en les mobilisant sur des projets ou sur la stratégie globale RSE de l'entreprise
- ◆ Je souhaite les mobiliser mais je ne sais pas trop comment m'y prendre / notre sensibilisation est balbutiante

6. Pensez-vous que les PME ont leur rôle à jouer dans la transition écologique ?

- ◆ Pas vraiment, mais nous serons amenés à le faire
- ♣ Elles le doivent mais leur impact est minime par rapport à celui des grands groupes
- ♠ Oui, parce qu'il n'y a pas de petits acteurs dans la transition écologique
- ★ La quoi ?

RÉSULTATS

Plus de ★ *Bof Bof!*

Le climat, très peu pour moi.

Peu concerné par les sujets évoqués, vous ne voulez pas vraiment changer. L'empreinte climat, c'est une contrainte, voire un caillou dans la chaussure qui vous empêche de faire votre travail. Aucune voire peu d'actions sont mises en place dans votre entreprise dans ce sens et vous ne voyez pas ce qu'une PME peut faire pour changer les choses, ni l'intérêt que cela a. Vous vous sentez trop petits et pas concernés par les problématiques des grandes entreprises. Pour vous c'est le business avant tout, et tout projet annexe vous semble être une perte de temps (et surtout d'argent) : ainsi les clubs d'entreprises ne sont utiles que s'ils vous permettent d'obtenir des avantages concrets : réseau, financements.

Cependant l'urgence écologique est réelle et les choses peuvent changer. L'entreprise est un formidable levier pour faire bouger les lignes. Pourquoi ne pas essayer pour voir, en se dirigeant vers des autorités compétentes en la matière pour vous accompagner comme l'ADEME ou la BPI ?

Plus de ♣ : *Super!*

Sur la voie de la PME engagée.

Votre entreprise a mis en place des actions de réduction de votre empreinte climat.

Vous connaissez vos impacts et avez décidé de les réduire. Vous sensibilisez même déjà vos collaborateurs à certains enjeux. Pour vous, réduire son impact climat, c'est une opportunité business : remporter davantage de contrats, communiquer sur ses engagements, ou encore satisfaire les attentes de ses parties prenantes. Mais êtes-vous prêts à passer à l'étape supérieure, c'est-à-dire considérer l'engagement pour la planète au cœur de votre business model, et partager toutes vos bonnes pratiques au sein d'un club d'entreprises ? En bref, de continuer à vous améliorer!

Vous en avez le potentiel (et l'envie), alors un petit effort. Toutes les énergies sont nécessaires pour changer les choses.

Plus de ♦ : *Pas mal!*

Vouloir & pouvoir, est-ce si différent ?

Votre entreprise n'est pas la pro du climat. Vous voudriez mettre en place des actions ou celles-ci sont balbutiantes dans votre entreprise. Vous avez cependant une fibre responsable et avez envie que les choses changent, car vous observez avec tristesse notre monde qui va mal.

Problème : cela ne fait pas partie de l'identité de votre business et vous ne savez pas par où commencer, vous vous joignez au mouvement soit par opportunisme soit sur le tard. C'est sûrement parce que vous ne vous pensez pas assez compétent en la matière.

L'entreprise est un formidable levier pour faire changer les choses, au niveau individuel comme au niveau collectif. Sachez qu'il existe des acteurs qui peuvent vous accompagner dans une démarche de diminution de l'impact carbone, comme l'ADEME ou la BPI.

Plus de réponses ♠ :

Excellent!

Votre démarche pour diminuer votre empreinte climat est bien amorcée dans votre entreprise, et vous souhaitez faire plus encore ! Vous connaissez vos impacts, formez vos collaborateurs et peut-être même les incluez déjà dans la stratégie RSE de l'entreprise. La protection de la planète fait partie de votre ADN.

Vous êtes en effet positifs, toujours partants pour tester de nouvelles voies et vous voyez des opportunités dans le chaos. Vous voulez faire bouger les lignes et ne tarissez pas d'idées.

Vous souhaitez partager avec d'autres entreprises votre engagement, avancer avec elles pour un monde plus sobre ? Vous êtes le candidat idéal pour le Club Entreprendre pour la planète !

ENSEMBLE,
♥ NOUS
SOMMES LA
SOLUTION



MERCI



WWF®

Le Club PME & ETI du WWF France

ENTREPRENDRE
POUR LA
PLANÈTE

